

Mécaniser pour réduire la pénibilité du travail en hygiène et salubrité



Sébastien Duvergé
Préventionniste SST, CISSS des Laurentides

La gestion des déchets en milieu hospitalier dépend souvent de l'environnement physique et des réaménagements de l'espace réalisés au fil du temps. Comment réduire les risques chez les préposés ?



À l'Hôpital de Saint-Jérôme, la chute à déchets se trouve dans la partie originale de l'établissement, un endroit qui ne permet pas l'installation d'un compacteur à bélier. Celui-ci est plutôt situé à environ 65 mètres de la sortie de la chute, ce qui entraîne en moyenne 32 déplacements de chariot chaque jour entre les deux endroits.

Ajoutons que les préposés du Service alimentaire doivent se rendre à l'étage inférieur, quatre fois par jour, pour jeter les déchets au compacteur. De plus, il faut transporter et manutentionner les déchets provenant de l'autoclave (16 chariots/jour), lequel se situe à environ 40 mètres du compacteur.

Au total, environ 69 m³ de déchets compactés sont transportés et manutentionnés chaque jour par les préposés en hygiène et salubrité et ceux du Service alimentaire.

Des risques élevés

L'emplacement du compacteur nécessite de faire basculer les chariots et de les retenir à la verticale pour les vider. Bien qu'il s'agisse de chariots autoverseurs, la bascule et le maintien en position verticale nécessitent chez les travailleurs des efforts au dos et aux épaules pour soulever, tirer et pousser.

Ces efforts sont dus, entre autres, à la masse des déchets (ex. : 50 KgF pour basculer le chariot de l'autoclave). Des flexions très importantes des épaules ($\geq 135^\circ$) sont requises, de même que des postures et des mouvements contraignants pour décoller les sacs du fond des chariots. Cette dernière opération est effectuée au moyen d'une perche.

Les risques de blessures au dos et aux membres supérieurs sont très élevés durant les phases de levée et de rétention du chariot.

Ainsi, les risques de blessures au dos et aux membres supérieurs sont très élevés durant les phases de levée et de rétention du chariot. Ces difficultés varient considérablement selon la taille des préposés, les plus petits étant encore plus à risque. Ces risques ergonomiques ont engendré plusieurs plaintes de la part des employés. Des accidents avec perte de temps se sont aussi produits à cause de chutes survenues lors des opérations de décollage des sacs de déchets et de rétention du chariot.

Une approche préventive paritaire

Nous avons analysé les causes des accidents du travail, de même que les cas de troubles musculosquelettiques (TMS) en assurance salaire pour ces catégories d'emplois¹. Ensuite, la détermination de solutions a été abordée avec le personnel dans une perspective de prévention des risques ergonomiques et de mobilisation au sein du comité de coordination de la gestion de la présence au travail, de la direction des Services techniques². Devant l'impossibilité de procéder à des modifications architecturales, nous avons concentré nos efforts sur la mécanisation des opérations « basculer-maintenir », en portant une attention particulière à l'efficacité de la vidange du chariot.

Avec le fournisseur et les représentants des Services techniques, nous avons évalué différentes options (ex. : pince de bascule comme sur les camions-poubelles, système de treuil et de poulie avec et sans moteur). Compte tenu des contraintes architecturales (hauteur du plafond, mur porteur, porte coupe-feu, présence d'amiante) et matérielles, nous avons conclu qu'il fallait opter pour une installation adjacente au compacteur.

Ainsi, avec Daniel Roger, chef du Service hygiène et salubrité, et en partenariat avec l'entreprise Maître compacteur, nous avons développé un concept de plateforme basculante à fourche. Celle-ci est compatible avec tous les types de chariots (hygiène, service alimentaire, autoclave) et respecte la distance nécessaire lors de la bascule, et ce, pour une vidange optimale des chariots.

Pour prévenir tous les risques liés à la sécurité des machines, un bouton d'arrêt d'urgence supplémentaire a été installé dans le local du compacteur. Une procédure opérationnelle a été développée et affichée à proximité du panneau de commande du moteur.

L'engagement, une question de valeur

Soucieux de la qualité de l'environnement de travail et de la réduction des risques d'accidents, le comité de direction du CISSS des Laurentides a démontré son engagement. En effet, à la suite des recommandations de Bruno Cayer, directeur des finances, le comité de direction a alloué à Sylvie Boucher, coordonnatrice SSTME, la gestion d'un budget affecté aux équipements pour la prévention de ces

Devant l'impossibilité de procéder à des modifications architecturales, nous avons concentré nos efforts sur la mécanisation des opérations « basculer-maintenir ».

risques. Ainsi, l'analyse de la pénibilité des tâches des préposés en hygiène et salubrité a mené à la priorisation et à la réalisation de ce projet, grandement facilité par un appui organisationnel important.

Résultats et retombées

La nouvelle plateforme basculante a été installée à la mi-janvier 2018 et de la formation a été donnée aux utilisateurs pour une manipulation adéquate. La plateforme a réduit de 100 % les opérations de bascule, de maintien et de vidange des chariots pour les préposés. Le tout s'est donc traduit par des commentaires très positifs chez le personnel d'hygiène et salubrité et celui du Service alimentaire.

Enfin, ce projet a également été présenté à la CNESST dans le cadre des Grands Prix Innovation 2018. ■

RÉFÉRENCES

1. Chez le personnel d'hygiène et salubrité, 40 % des cas d'assurance salaire sont liés aux TMS.
2. Livrable 5, analyse des risques, automatisation et priorisation des requêtes d'investissement.

